



PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

# AVIS DE MISE EN CONSULTATION

DEMANDE D'ENREGISTREMENT POUR UNE INSTALLATION CLASSÉE  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT LOCALISÉE A ORMOY

**Société LOUVRE LINGE LOCATION**

**Projet :** Exploitation d'une blanchisserie (rubrique n° 2340-1 de la nomenclature des ICPE) située  
106 rue des Roissy Hauts à ORMOY (91540).

## Consultation du public

**du vendredi 3 juillet 2020 au vendredi 14 août 2020 inclus**

(arrêté n° 2020-PREF/DCPPAT/BUPPE/ 097 du 08 juin 2020)

Le dossier de demande d'enregistrement est consultable au service urbanisme de la mairie  
d'ORMOY **du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 9h00 à 12h00**

**Ces horaires sont susceptibles d'être adaptés pour tenir compte des mesures sanitaires liées  
au COVID 19.**

**Toutes les mesures sanitaires seront prises par le Maire d'ORMOY pour assurer la  
réception du public dans de bonnes conditions.**

En outre, le dossier de demande d'enregistrement pourra être consulté sur le site internet des  
services de l'Etat de l'Essonne ([www.essonne.gouv.fr](http://www.essonne.gouv.fr) – **Rubrique Publications/Enquêtes  
publiques/Installations pour la protection de l'environnement/ORMOY/Société LOUVRE  
LINGE LOCATION**).

### **Dépôt des observations du public pendant la période de consultation :**

- sur le registre déposé au service urbanisme de la mairie d'ORMOY,

- par lettre envoyée avant la fin du délai de consultation à :

M. le Préfet de l'Essonne

DCPPAT/BUPPE/NL

Boulevard de France - CS 10701

91010 ÉVRY-COUCOURONNES CEDEX

- par message électronique envoyé jusqu'au vendredi 14 août 2020 à :

[pref-icpe-enregistrement@essonne.gouv.fr](mailto:pref-icpe-enregistrement@essonne.gouv.fr)

### **Décision :**

La décision d'enregistrement, le cas échéant assortie de prescriptions particulières complétant ou  
renforçant les prescriptions générales applicables à l'installation, ou la décision de refus, est  
prononcée par arrêté du préfet, après avis des conseils municipaux intéressés.